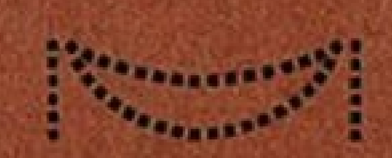
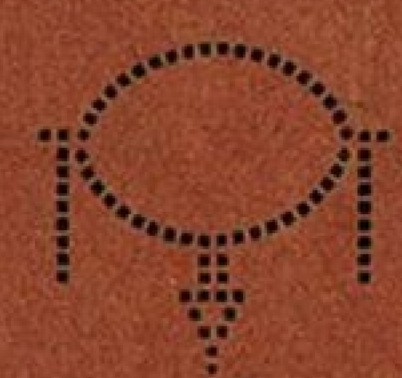
DEUXIEME EDITION

MONOGRAPHIE SUR LE CLOITRE DE L'ABBAYE D'AMBRONAY

(AIN)



PAR LE CHANOINE E. GARCIN
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PRIX : 3 FR. 50

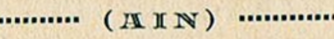


BELLEY
IMPRIMERIE A. CHADUC

1929

EXTRAIT DE LA REVUE « LE BUGEY »

MONOGRAPHIE SUR LE CLOITRE DE L'ABBAYE D'AMBRONAY



(AIN)



PAR LE CHANOINE E. GARCIN
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PRIX : 3 FR. 50



BELLEY
IMPRIMERIE A. CHADUC

1929



AVANT-PROPOS



SI ce travail, qui est un fragment d'une *Monographie historique et artistique de l'Abbaye,* peut attirer à Ambronay les amateurs d'art médiéval, et éveiller les impressions des touristes curieux d'œuvres originales et sincères, il aura atteint son but.

Une visite de l'antique basilique, glorieuse de ses onze cent vingt-huit ans, leur permettra d'abord de souligner les traits caractéristiques de l'art roman et de l'art ogival, et surtout d'en suivre l'évolution dans la sculpture et l'architecture tout à la fois.

Il sera facile de comprendre la faveur que les touristes d'esprit cultivé accordent à ce monument d'un christianisme grave et simple.

Le mouvement de la civilisation machinique et des réalités techniques qui emporte les générations nouvelles, ne saurait, comme on le dit, étouffer le sentiment des plus nobles jouissances de l'esprit. Bien loin de là, car il met à notre disposition les plus vites, les plus merveilleux moyens de voir, d'admirer les précieux joyaux d'art et « *la blanche robe d'églises* » dont la France est couverte.

s'ils ne viennent à récipiscence et à restitution. Cependant l'abbé Dudon (1050), profitant du retour de l'ordre, n'eut rien de si pressé que de réparer tous ces désastres. On lui doit cette partie de l'église et du cloître, qui s'avançait davantage sur la place et qui fut renversée par les Dauphinois, en guerre avec les Comtes de Savoie.

Ses successeurs immédiats, Hismio (1124), Boson (1182), Manassès de Buenc (1209), achevèrent son œuvre. On en trouve une preuve visible et palpable dans les premières travées de la nef nord de l'église. Le caractère de leur style nous autorise à en reporter la construction vers l'époque de transition ou au début du XIIIe siècle. Eux aussi, ces abbés, à la vue de l'immense travail accompli, étaient en droit de s'écrier, comme les compagnons errants d'Enée, en quête de fonder une nation : « *Tantæ molis... erat romanam condere gentem !* ».

La paix, hélas ! fut de courte durée. Un document du XVIIIe (*Arch. départ.*), relatif à un procès entre les religieux et les habitants, au sujet d'un terrain contesté, atteste que, au commencement du XIVe siècle, le *Grand Cloître* fut détruit par les Dauphins du Viennois, en guerre avec les Comtes de Savoie et les Bourguignons.

Sous le gouvernement de l'Abbé Etienne de Muguet (1341-1360), un traité intervint, qui mit fin aux hostilités en 1355. Entre temps, un incendie de la dernière violence (1341) (*Archives de Dijon*), dévora la plus grande partie de la ville. Le monastère fut-il atteint ? Il est probable qu'il eut à en souffrir, tout au moins dans quelques-unes de ses dépendances.

Peu après (1349), la peste noire vint décimer la population d'Ambronay, et la famine s'ajoutant, la misère était telle que les habitants furent réduits à manger l'herbe des champs. Tant de calamités à la fois, non seulement empêchaient, mais surtout interdisaient pour longtemps encore toute tentative de reconstruction.

Une paix stable et une bonne administration procurèrent à l'Abbé Jacques de Mauvoisin (1425-1437) les ressources nécessaires pour entreprendre de grands travaux de réfection à l'église. Mais c'est à l'Abbé Etienne de Morel que reviendra, quelques années plus tard, la gloire de relever entièrement le cloître.

SOMMAIRE HISTORIQUE

Une étude de nos monuments rencontre bien des difficultés, parmi lesquelles il faut signaler, en premier lieu, la pénurie pour ne pas dire le manque presque total de textes et de chroniques qui pourraient nous renseigner sur l'histoire de leur construction.

La règle de Saint Benoît, faisant de l'humilité la première des vertus d'un religieux, imposait aux artistes des cloîtres l'anonymat pour leurs œuvres : « *Artifices, si sint in monasterio, cum omni humilitate, facient istas artes* ». Cette discipline intérieure, qui référait tout l'honneur à la communauté, justifie le silence qui plane sur les noms des maîtres de l'œuvre.

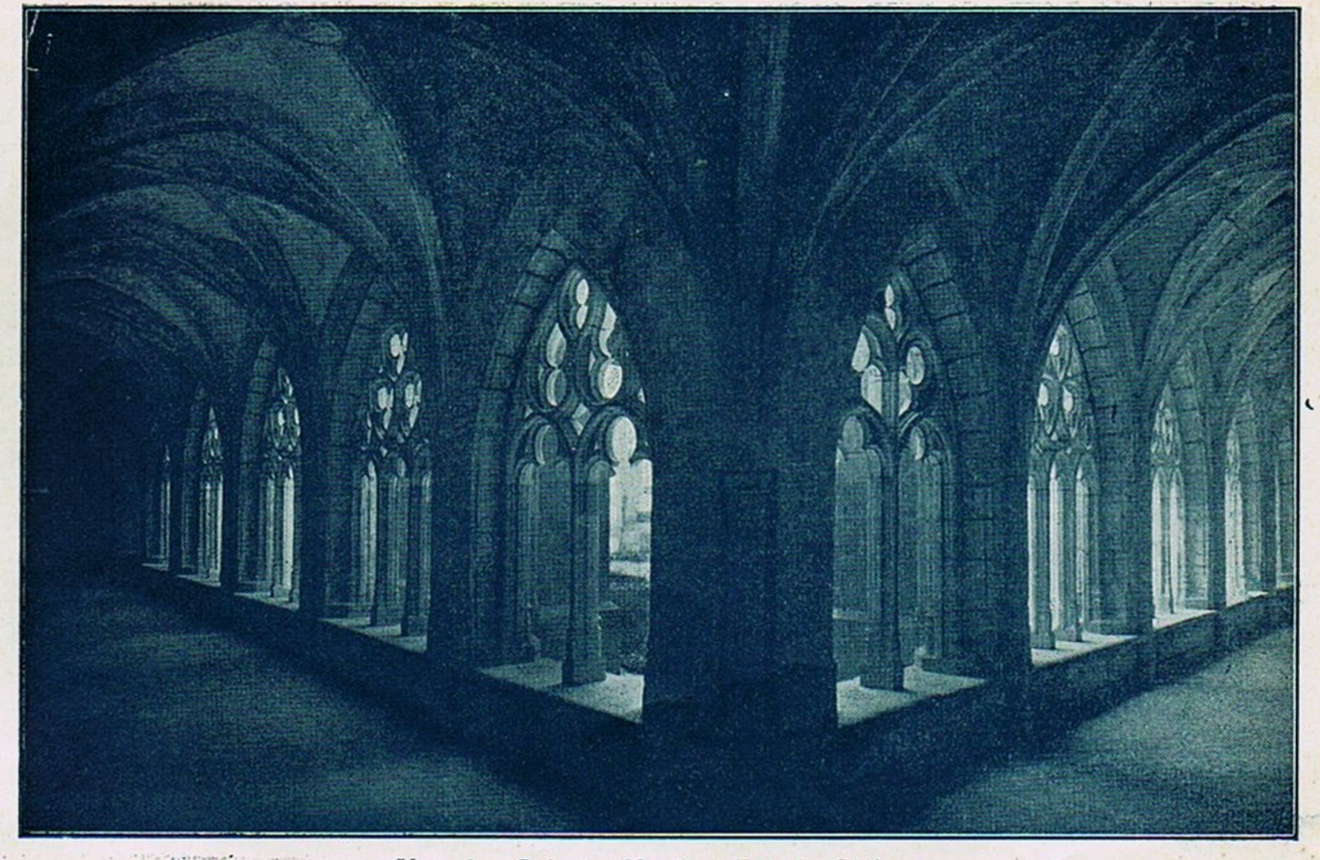
De l'Abbaye fondée par Saint Bernard, en l'an 800, il ne reste plus aucun vestige, à moins qu'on ne veuille considérer le mur méridional de l'église comme une relique de cette haute époque.

Comment périrent ces monuments ? Vers la fin du Xe siècle (954), les Hongrois envahirent le Bugey, répandant partout la terreur, la dévastation, attaquant de préférence les riches abbayes. C'est à ces hordes barbares qu'on doit attribuer la ruine des monastères d'Ambronay, de Nantua, de Saint-Rambert et de Saint-Benoît de Seyssieu.

On constate, aussi bien, une lacune dans la série de leurs Abbés, qui se succèdent alors comme des rois en exil. Une telle coïncidence de faits ne saurait être fortuite, mais déterminée par une même cause.

Après la mort ou la fuite des religieux, les seigneurs voisins, cupides et violents, ainsi que nous l'apprend la bulle du pape Léon IX à Dudon, abbé d'Ambronay, s'emparèrent par droit d'accommodement des biens et des revenus de l'Abbaye. Tous ces roytelets avaient donc intérêt à faire disparaître archives, titres et documents.

La bulle pontificale qui est la pièce la plus ancienne de nos Archives départementales (1050), confirme l'indépendance de l'Abbaye, avec tous les privilèges à elle accordés par le pape Sergius, en menaçant d'excommunication tous les déprédateurs,



Vue des Galeries Nord et Est du Cloître

Cet Abbé gît dans un cercueil de bronze, sous le maître-autel, au milieu du chœur de l'église.

La qualité des matériaux a permis au cloître de l'Abbé Etienne de Morel de braver, depuis près de cinq cents ans, les injures du temps et des hommes, de même que les terribles incendies de 1519 et 1632. Le 15 septembre 1519, le cloître supérieur brûla tout entier avec plusieurs autres bâtiments. L'Abbé Cardinal de Gorrevod emprunta 200 écus, une fois payés, à Jean des Forest, prévôt, pour réparer les dégats de la foudre. En 1632, un nouvel incendie de la plus grande intensité, consumma la galerie supérieure du cloître et la plupart des bâtiments claustraux. Les réparations traînèrent en longueur, par suite des désaccords entre l'Abbé et le couvent, sur la contribution à fournir de part et d'autre. Remarquons que ces deux incendies n'exercèrent leurs ravages que dans les charpentes et les toitures, et que le cloître d'Etienne de Morel resta indemne. Ce sera l'honneur du bon Abbé Charles de Livron de Bourbonne (1664-1691) d'avoir remis toutes choses en état et orné la galerie supérieure de cette belle colonnade toscane, propre aux palais italiens.

Au XVIIe siècle, en prenant le titre de « royale », l'Abbaye tomba sous le gouvernement des Abbés franchement commendataires. Ceux-ci, vivant loin du monastère, dans leurs châteaux, ou bien à Rome ou à Paris, ne faisaient plus que de rares apparitions, le temps de percevoir leurs revenus, quand ils ne confiaient pas ce soin à un vicaire général.

Indifférents à tout ce qui pouvait y advenir, ils refusaient, ou par tactique traînaient en longueur, en dépit des arrêts des Parlements de Dijon, de Chambéry, les réparations les plus urgentes.

Soyons justes pourtant, d'aucuns de ces Abbés commendataires gardèrent la résidence et ne laissèrent pas que de faire de grandes choses. Avec l'Abbé Charles de Livron, nommons l'Abbé de Maugiron.

Cahin-caha, on arriva à l'époque de la Révolution.

Après avoir servi de préau à une maison de détention, le 21

janvier 1798, le cloître fut vendu aux enchères, parcelle par parcelle. Son âme s'émiettait en s'avillissant.

Afin d'adapter les bâtiments claustraux à des convenances rustiques, les nouveaux propriétaires se livrèrent, avec un vandalisme inconscient, aux plus odieuses et stupides mutilations. Broderies de fenestrages brisées, lobes pantelants, colonnes fracturées, contreforts arrachés, toiles d'araignées pendantes aux voûtes et couvrant d'un voile de deuil les lumineuses armoiries, tel était le spectacle de désolation que présentait ce joyau d'architecture. On eût dit un beau corps antique déchiqueté par les vautours.

A la suite d'une visite qu'il fit en 1884 au cloître d'Ambronay, Ch. Jarrin, l'historien de « *Bresse et Bugey* », écrivait ces lignes pleines de mélancolie : « Ce cloître, qui serait célèbre en « Angleterre et en Allemagne, est inconnu en France, et il va « s'écrouler ».

Monsieur Jarrin peut dormir content. Ce cloître, en qui il voyait une mignature de l'Alhambra, renaît de ses ruines.

LES RESTAURATIONS

A la faveur de la judicieuse approbation de M. Selmersheim, inspecteur des Beaux-Arts, et grâce surtout au dévouement soutenu de M. A. Bérard, député de l'Ain, Vice-Président du Sénat, la joie m'a été donnée d'obtenir le classement du Cloître.

Je n'aurai garde aussi de passer sous silence l'aide effective de M. Tillier, maire d'Ambronay et de son Conseil municipal.

Nous devions, au nom des amis de l'Art et des habitants d'Ambronay, ce témoignage de reconnaissance à M. A. Bérard, qui fut un homme de goût et un Mécène pour nos monuments.

Avec des alternatives d'activité et de calme, les travaux de restauration ne cessèrent point. Toutes les destructions fondamentales, comme aussi les mutilations qui menaçaient la solidité des sculptures, sont en partie réparées. De nouveaux contreforts, dont la pierre, tirée des carrières de Saint-Martin (Saône-et-Loire) s'harmonise parfaitement avec la couleur fauve des parois, épaulent l'édifice. Dans les broderies des remplages

se jouent maintenant les magies de l'ombre et de la lumière. Les arcs trilobés ne sont plus des arcs-en-ciel en l'air. Les doubleaux et les ogives, débarbouillés de leur badigeon, offrent des membres sains et nerveux. Un pavement, composé de carreaux quatre feuilles en terre cuite rouge, qu'encadrent un carreau central, figurant la « Croix de Savoie », protège les voûtes contre les pluies d'averses. Les anciens carreaux ayant servi de modèle pour la matrice, étaient émaillés et de couleurs variés. Enfin, une nouvelle et solide charpente de chêne, façonnée à Rouen, repose sur la colonnade toscane.

Une restauration complète de cet étage supérieur exigera le rétablissement du plafond à la française et des moulures en bois qui entouraient chaque travée.

Ainsi reconstitué, le Cloître recouvrera tout son charme, celui de sa jeunesse, devenue le Passé.

Les travaux ont été conduits, avec une intelligence respectueuse du passé, par les architectes Georges Darcy, Moreau, Vorin, Paul Gélis, Abel Rochet, par les entrepreneurs René Gouverneur, Dubost, et le contremaître Charpentier.

Qu'il me soit permis d'ajouter que j'ai senti une vraie joie à contribuer, si humble soit ma part, à sauvegarder cette parcelle du patrimoine artistique de la France.

C'est ce joyau qu'il convient maintenant de visiter

LE CLOITRE

DESCRIPTION

Le cloître d'Ambronay est un gracieux spécimen de l'architecture monastique au XVe siècle.

Formé de quatre galeries avec étage supérieur, il dessine un quadrilatère à peu près régulier autour du préau. Chaque galerie composée de cinq travées, représente un rectangle de vingt-cinq mètres de long. Des voûtes en croisées d'ogives couvrent l'édifice tout entier. Les profils sont constitués par un gros tore, chargé d'un filet et accompagné d'un cavet et d'une large moulure. Doubleaux, branches d'ogives, formerets, retom-

bent sans l'intermédiaire d'un chapiteau, sur de fines colonnes engagées à l'axe des contreforts qui descendent jusqu'au sol. Une exception doit être faite pour les doublaux des quatre angles, qui viennent reposer sur un cul-de-lampe, soutenu lui-même par une petite colonne logée dans le massif appareillé.

Cette disposition, en dégageant le tas de charge, est d'un heureux effet.

Dans chaque galerie on compte cinq arcades, munies de fénestrages. Les trois arcades centrales sont identiques, mais plus grandes que celles des extrémités dont le réseau diffère également. Au-dessus des trois arcs tribolés soutenant les remplages, s'épanouit une rose dans laquelle s'inscrivent trois triangles curvilignes tréflés. La rose tient encore du style rayonnant. Il n'est pas rare, en effet, de voir l'architecture de province retarder de quelques années sur celle de l'Ile-de-France et des Ecoles du Nord. Cependant, le style flamboyant réapparaît aux écoinçons avec les soufflets et les mouchettes. Dans les fénestrages des angles, dont les arcs sont géminés seulement, la rose fait place à un réseau beaucoup simple, composé de flammes qui tantôt se relèvent et tantôt se recourbent avec des inflexions opposées.

Les meneaux des arcs tribolés ou géminés s'appuient, par l'intervention de bases à forme de flacon prismatique, sur un socle rectangulaire, assis à son tour sur le bahut.

Aux clefs de voûtes se détachent les armoiries de l'abbé Etienne de Morel, portant « de sable avec bande à trois losanges d'argent en fasce ». Elles alternent avec les monogrammes du Christ et de la Vierge, H. S. — A. M., sous des formes très variées et très ingénieuses.

Dans tout cet ensemble, règne la plus grande unité et on a l'impression d'un rapport intime entre la destination de l'œuvre et sa décoration.

Ne convient-il pas de reporter sa pensée vers ceux qui créèrent cette oasis de beauté, et de les parer, au moins, de la poésie d'un souvenir de nos regrets ?

Lorsqu'en 1917, on gratta les parois de l'aile orientale du cloître, on découvrit quelques fresques assez détériorées, mais précieuses pour l'histoire de l'art. Elles décorent l'intrados

des deux baies accostant la porte de la salle capitulaire. Tout porte à croire qu'elles doivent être attribuées à Giorgo del Aquila, disciple du Gioto.

Le Gioto (1270 - 1387) fut un des grands peintres de l'Italie et un promoteur de la Renaissance. Le Dante et Pétrarque ont célébré dans leurs vers les traits caractéristiques de son génie. Son mérite est d'avoir suscité l'art moderne de la peinture d'après nature, perdu depuis plus de deux cents ans. Il montra une grande souplesse dans le dessin, mit en valeur un clair azur délicat et répandit une joyeuse lumière sur les ensembles. Les personnages du Giotto ne conservent plus rien de l'attitude hiératique de ceux des Primitifs. Ces qualités et le faire du Maître, il semble bien qu'on le retrouve dans les fresques du disciple.

Elles se distinguent par la délicatesse du trait, le geste individuel des personnages, et dans les ciels, par ce joli clair azur du Giotto. Il ranime la peinture par plus de familiarité avec la vie commune. Je dirais, si l'on veut bien me passer cette expression, qu'il introduisit le *tutoiement* dans les scènes où paraissent le divin Enfant et la Vierge-Mère.

Voyez, sur l'intrados de la première arcade accostant la salle capitulaire, la scène où l'Enfant Jésus unit de ses deux bras étendus la Vierge et sa cousine Elisabeth. A leurs pieds, un enfant, Saint Jean-Baptiste sans doute, paraît jouer. Malheureusement, ce tableau familial est très effacé et demande à être examiné de très près.

D'ailleurs, Giorgo del Aquila, séjourna certainement au monastère d'Ambronay, puisqu'en 1314, il y fonde un anniversaire, au prix de quatre bichets de froment.

Les fresques sont antérieures de plus d'un siècle à l'époque où l'abbé Etienne de Morel restaura le cloître. Aussi bien les arcades qui les renferment, sans conteste appartiennent à l'antique salle capitulaire.

L'Abbé Etienne de Morel, ayant adopté une nouvelle disposition des travées, se vit dans la nécessité d'engager ses colonnes dans les clavaux des ancien arcs et de rogner les bords des fresques.

C'était donc bien, à l'âge d'or du *quattrocento,* que Giorgo

del Aquila travaillait au monastère d'Ambronay. Et, fait concordant, l'aigle (*aquila*) qui plane dans les nues aux teintes de de ce clair azur particulier au Giotto, ne figurerait-il pas la signature parlante de Giorgo del Aquila ?

Sous les morsures de l'atmosphère, ces fresques deviennent de plus en plus evanescentes. Il est temps de sauver ces peintures, qui n'ont pas seulement le prestige du temps, mais une valeur de beauté.

Cette ornementation ne dut certainement pas être la seule œuvre de Giorgo del Aquila. On peut supposer, à bon droit, qu'il décora des plus riches couleurs de sa palette, l'ancienne Salle du Chapître et peignit sur les murs du vieux cloître des scènes mystiques et historiées.

S'il en fut ainsi, combien nous aurions à regretter toutes ces pertes ! Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on peut admirer dans l'abbaye de Hautecombe (Savoie) une belle Vierge de cet artiste.

⁂

En errant sous ces voûtes silencieuses, le visiteur ne se tient pas pour satisfait, d'avoir évalué la lutte de la pesanteur et de la résistance ; il évoque instinctivement, à son insu, les figures disparues. « *L'homme n'aime rien tant que l'homme* », a dit Bossuet. C'est pourquoi nous avons essayé de réunir dans un même champ de vision, l'aspect architectural, la physionomie morale et religieuse de ces monuments.

Le cloître, avec ses galeries rangées autour du préau, rappelle la disposition des portiques de l'atrium romain. Il est le centre même de la vie religieuse, comme l'atrium était le foyer de la vie familiale. Près du foyer de l'atrium était réuni tout ce que la famille avait de précieux : l'autel sacré, le lit nuptial, les images des ancêtres qu'on portait en triomphe au milieu de cortèges solennels, le coffre où étaient serrés les registres domestiques et l'argent de la maison.

Autour du cloître se groupaient de même : le lieu le plus saint, l'église, la salle capitulaire, le dortoir, la bibliothèque, le réfectoire, le parloir, le chauffoir et la salle des archives ou du trésor, dont le tympan des portes était orné de statues.

Architectes, peintres, sculpteurs, s'appliquaient à lui prodiguer

toutes les ressources de leur art. Pour le champ clos de la vie religieuse, les moines ne trouvaient rien de trop précieux.

On peut juger de leur respect à l'égard de ce lieu par les soins minutieux avec lesquels ils entretenaient. Les principaux dignitaires étaient chargés de le balayer régulièrement aux jours fixés. Conformément aux statuts de 1490, ils devaient balayer : l'aumônier, l'aile occidentale du cloître et la salle capitulaire : l'infirmier, le côté nord contigu à l'église ; le réfecturier, la galerie méridionale ; le corrier, la partie occidentale derrière laquelle se trouvaient les magasins d'approvisionnement.

Le cloître était, à certains jours, le théâtre de cérémonies particulières. D'après l'article 12° des mêmes Statuts, à l'aumônier incombait l'office d'allumer le feu qu'on était, dans l'usage, de bénir les jeudi et samedi de la Semaine Sainte. Cette coutume remonte à la plus haute antiquité chrétienne et se conserva parmi les rites spéciaux au monastère d'Ambronay. Le pape Zacharie écrivait à St Boniface, évêque de Mayence, qu'il était de coutume d'allumer trois flambeaux, depuis le Jeudi-Saint jusqu'au Vendredi suivant. Ce n'est guère que vers le XIe siècle qu'on restreignit ce rite au seul Samedi-Saint. Quoi qu'il en soit, le choix du cloître, pour cette cérémonie, indique assez en quelle sainte estime il était tenu par les religieux.

Là aussi se déroulaient les processions somptueuses : les moinillons d'abord, en camail bleu céleste, merveilleusement dressés aux évolutions gracieuses et graves, portant, qui des encensoirs, qui des flambeaux allumés ; les religieux ensuite, tous en chape brodée ; puis l'abbé, coiffé de la mître et muni de la crosse tournée en dedans, fermait la marche.

Assistaient quelquefois à ces grandioses cérémonies les seigneur et princes de la région, les sires de Coligny, ou comme à celles présidées par le cardinal abbé de Gorrevod, un Philibert le Beau et une Marguerite d'Autriche, lorsqu'ils séjournaient dans leur château de Pont-d'Ain, maintenant ombres émouvantes et fantômes de deux souverains infortunés.

Ami intime du Prince et de la Princesse, l'abbé de Gorrevod eut l'honneur de bénir leur mariage. Nous savons d'ailleurs qu'ils ne furent pas étrangers à sa nomination de cardinal ainsi qu'à la création, en sa faveur, de l'éphémère évêché de Bourg.

Dans la paroisse, aucune procession ne pouvait être faite sans la permission de l'Abbé. Cependant les moines prenaient régulièrement part aux processions des Rogations, qui se poursuivaient jusqu'à Douvres ou à Saint-Jean-le-Vieux, annexe et prieuré du monastère, et non parfois sans incidents où se mêlait le plaisant au sévère. On consultera à ce sujet, le chapitre consacré aux coutumes religieuses de notre monastère.

Sous le cloître, aux intervalles laissés libres par les travaux manuels et les offices religieux, les moines venaient chercher un délassement, ou prolonger une méditation, à la manière péripatéticienne.

On se représente volontiers un Dom Estiennot (1635-1690), qui fut moine à Ambronay et l'un des initiateurs des nouvelles méthodes historiques, glissant des pas ouatés sur les dalles, pendant qu'il déchiffre un vieux manuscrit, vérifie un document ancien ; — ou bien les jeunes profès épelant les scènes mystiques des fresques de Giorgo del Aquila.

Si la mode était encore aux parallèles, il serait peut-être intéressant de comparer les cloîtres de Brou et d'Ambronay, mais il est préférable d'engager les touristes à visiter l'un et l'autre. Tous, d'ailleurs, sur ce point, nous ressemblons à Louis XIV, nous n'aimons pas qu'on nous fasse la leçon. Dions, en passant, que Brou fut primitivement un prieuré de l'Abbaye d'Ambronay et que celle-ci y a laissé des traces de son art architectural.

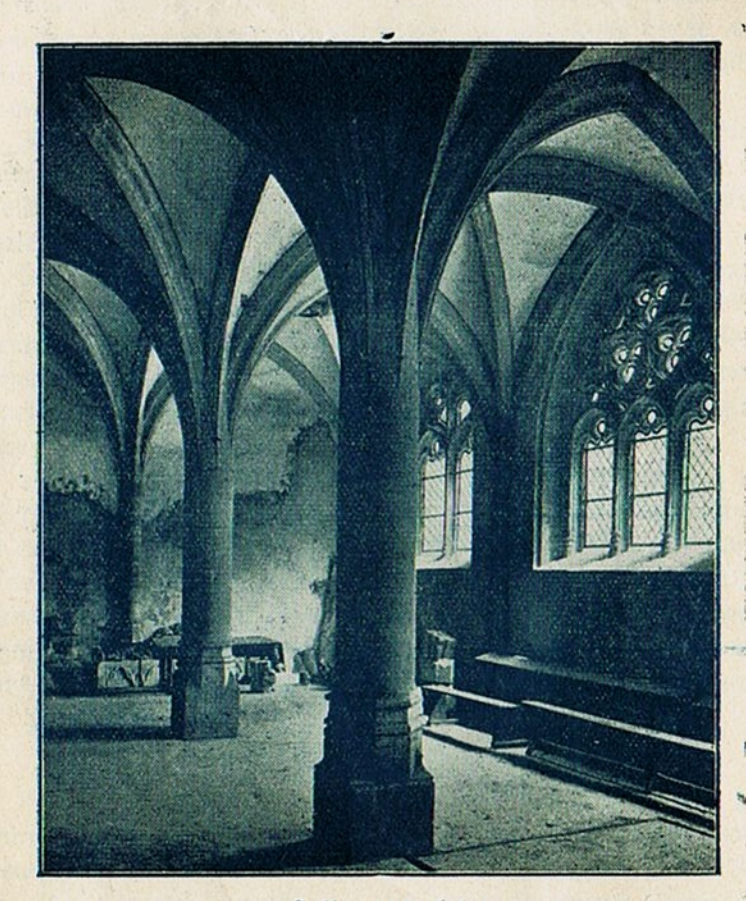
ARMARIUM CLAUSTRI

Près de la porte latérale de l'église, qui donne accès à la galerie orientale, on remarque une niche pratiquée dans l'épaisseur du mur et couverte d'une archivolte surbaissée. C'est l'*Armarium Claustri,* appelé aussi *Armarium Puerorum*. Cette ouverture servait, dans certains monastères, à loger des vêtements de travail, voire même de vulgaires balais.

Généralement, l'armarium constituait une sorte de bibliothèque.

Celui d'Ambronay n'eut pas d'autre destination. Son architecture, les peintures historiées dont il était orné, le génie aux ailes relevées qui amortissait l'archivolte, le prouvent suffisamment.

C'est là que les moines, quand l'heure des offices les surpre-



Salle capitulaire

nait sous le cloître, déposaient les livres mis à leur disposition.

Cette niche prenait aussi le nom d'*armarium puerorum*, parce que, à notre avis, elle contenait quelques livres à l'usage des moinillons. En outre, ces derniers recevaient sous le cloître leurs leçons de chant, et, l'exercice terminé, psautiers, missels étaient replacés dans l'armarium.

A la fin, on n'admettait plus de moinillons avant l'âge de douze ans, âge où l'on possède la voix des anges.... à moins qu'ils ne fussent reconnus très intelligents et capables de bien remplir les fonctions de leur état « *nisi necessaria ad serviendam ecclesiam laudabiliter scire, desservire et addiscere valeant* ».

Le chantre, un des hauts officiers du cloître se chargeait également de leur instruction. Mais l'Abbé pouvait choisir un autre magister.

LA SALLE CAPITULAIRE

DESCRIPTION

Après l'église, la partie la plus noble dans toute l'Abbaye est la Salle capitulaire.

Celle d'Ambronay s'ouvre, par une porte à arc brisé, munie d'un tympan, sur la galerie orientale du cloître. La porte, accostée de deux baies en tiers-point très anciennes, accède à la Salle par deux degrés, contrairement à l'usage, car le pavement du chapitre se trouve le plus souvent en contre-bas du cloître. Ici, l'humidité du sol et la présence de canaux pour adduction d'eau expliquent cette exception à la règle.

La salle voûtée de croisées d'ogives est divisée en deux vaisseaux par deux colonnes centrales isolées. Chaque nef comprend trois travées. Partant du sommet des piliers, les doubleaux, les branches d'ogives s'élancent dans une courbe gracieuse jusqu'aux clefs de voûtes. Le long des murs, les arcs retombent sur des colonnes engagées, de plus faible diamètre. L'éclairage s'obtient du côté de l'Orient, au moyen de trois grandes fenêtres, encadrées par un arc brisé, la fenêtre centrale étant trilobée et les deux qui l'accostent, géminées seulement.

Le réseau de ces fenêtres est identique à celui des arcades du cloître. Les vitraux, déjà fort mal entretenus par les abbés, périrent définitivement, à l'époque de la Révolution. Par les ouvertures béantes, s'engouffrait le foin destiné aux animaux ; et les vieiles hirondelles y trouvaient un libre passage vers leur nid.

Une vitrerie moderne à dessin géométrique, de l'ordre le plus simple et de bon goût, décore actuellement toutes ces fenêtres.

En un mot, partout règne cette élégance discrète qui fait le charme de l'architecture française aux meilleures époques.

Il est temps d'interroger les nobles et vénérables pierres de cette salle ; elles gardent l'écho des émotions qui firent battre le cœur des moines et de la vieille Commune d'Ambronay.

Sous le régime féodal, qui dura du X° jusqu'à la fin du XII° siècle, les domaines enclavés les uns dans les autres suscitaient toute espèce de différends et entretenaient une guerre perpétuelle entre les roytelets du voisinage.

Riche de vastes territoires, suzeraine de nombreux vassaux, recevant l'hommage de plus de cent fiefs, dotée de la haute, moyenne et basse justice, l'Abbaye d'Ambronay était un Etat en miniature et devait inévitablement provoquer d'ardentes convoitises et subir d'incessantes vexations.

Son esprit pacifique même servait plutôt à encourager leur tentation. Désarmée, en face d'ennemis si entreprenants, elle songea donc de bonne heure à s'organiser défensivement. C'est ce qu'elle fit, dès le XII° siècle, en s'entourant de fossés et d'une enceinte de tours et de courtines.

Dans de telles circonstances, le grand Conseil du Couvent tenait ses sessions solennelles et la Salle capitulaire prenait l'aspect d'un Parlement, métaphorique, par comparaison avec nos parlements modernes si agités.

Je ne tiendrai note que de ce qui est indispensable pour bien connaître l'esprit de ces grandes séances.

L'Abbé présidait. Sa chaire, œuvre d'art, se dressait sous les grandes fenêtres de la salle, en face du Crucifix et en regard de la porte. Derrière lui, le scribe tenait le registre capitulaire. Sur le banc en pierre qui faisait le tour de la salle, les autres religieux, les prieurs et les doyens venaient prendre leur place.

En 1282, *Chapître général*, où le Seigneur Abbé et les seigneurs religieux négocient avec le comte Philippe de Savoie un traité par lequel prend, en échange de certains droits féodaux, l'abbaye et tous les vassaux sous sa protection. C'était la sécurité, il est vrai, mais achetée au prix de l'indépendance.

Mais, de quelles ovations enthousiastes, les habitants d'Ambronay, réunis sous le cloître, n'accueillirent-ils pas le vote du Chapitre Général de 1280 leur accordant la Charte *de leurs Franchises*, et le droit de nommer les syndics de la ville et des hameaux ! Ce droit fut de nouveau confirmé en 1339 par l'abbé Amédée de la Baume.

La salle se transforme en *Chambre* Législative, dans les Chapitres généraux de 1489 et de 1490, où l'Abbé Etienne de Morel, de concert avec les religieux, rédigea les *Statuts*, appelés à définir et fixer les droits et les devoirs de toute la famille conventuelle.

Plus solennelle et surtout plus émouvante sera l'assemblée générale du 17 avril 1536. Il s'agissait alors, pour l'abbaye, d'être ou de ne pas être, ou plutôt de sauvegarder son indépendance.

François 1er, roi de France, réclamait à Charles III, duc de Savoie, le comté de Nice et Verceil, au titre d'héritier de sa mère Louise, fille du duc Philippe. La protestation de Charles III fut suivie d'une déclaration de guerre en forme. Charles répondit sans s'émouvoir, que cette déclaration le surprenait d'autant plus que la conduite qu'il avait tenue à l'égard du roi lui donnait lieu d'attendre des dispositions bien différentes de sa part ; et, puisqu'il se disposait à venir l'attaquer, il le trouverait à l'entrée de ses Etats pour les défendre.

L'amiral Philippe de Chabot, fut chargé de conquérir la Bresse et le Bugey, où il entra sans coup férir, ces provinces étant dégarnies de troupes.

De Crémieu, en Dauphiné, où il s'était fixé, il chargea le Garde des Sceaux de Bourgogne et le Comte de Montrevel d'exiger des seigneurs, gouverneurs des villes, ainsi que des habitants le serment de fidélité et de soumission au roi sous peine d'être mis à feu et à sang.

Or, le 17 avril, jour de Pâques 1536, ils se présentèrent de-

vant la porte de l'église, d'où ils furent conduits, à travers les galeries du cloître, à la salle capitulaire.

Fort de son droit de Suzerain, l'abbé Louis de Gorrevod, ne parut pas, mais il se fit représenter, à l'instar du roi de France, par un délégué, son maître d'Hôtel, le comte de Monpsey, seigneur des Allymes. Voici les termes mêmes de sa protestation :

« *L'Abbaye d'Ambronay est de franc alleu : jamais les abbés,*
« *nos prédécesseurs, n'ont fait hommage à qui que ce soit, mai*
« *reçoivent l'hommage des ducs de Savoie d'après le traité de*
« 1285 ».

Il laissait entendre que, si le roi de France voulait se substituer aux ducs de Savoie, il succédait, de ce chef, à leurs obligations, et en conséquence, il devait foi et hommage à l'abbé d'Ambronay, sinon lui, abbé, ne céderait qu'à la violence.

Cette scène mémorable évoque la fameuse réponse que fit deux siècles et demi plus tard le Comte de Mirabeau au Marquis de Dreux Brézé. — Ainsi que l'a dit Chateaubriant « *la vérité politique ou la liberté trouvera un interprète et un complice dans l'indépendance du moine qui recherchait tout, disait tout et ne craignait rien* ».

Nous nous hâtons d'ajoûter que ce fut la vocation de la Royauté de donner à la France ses frontières naturelles.

Quant à la noble Maison de Savoie, c'est au-delà des Alpes qu'elle ira accomplir ses brillantes destinées.

Procès-verbal de la protestation de l'abbé cardinal Louis de Gorrevod ayant été rédigé, quarante-quatre des principaux hatants d'Ambronay avec leurs quatre procureurs syndics revêtus du manteau consulaire de drap gros vert, parsemé de fleurs de lys et à collet rouge, se présentèrent pour le serment. « Ils
« n'avaient, dirent-ils, jamais fait serment et étaient hommes
« de l'abbé. Toutefois, puisqu'il avait plu à Dieu qu'ils fussent
« entre d'autres mains que le Prince, Monsieur de Savoie,
« sans préjudicier à leurs *Libertés et Franchises* ès-(dans)-les-
« quelles ils avaient toujours été maintenus, ils étaient contents
« de prêter serment de fidèlité *autant que* leur Abbé et Sei-
« gneur temporel pourrait prêter pour eux. »

Ce discours, modéré pour la forme, mais pour le fond aussi catégorique que la protestation du Cardinal Louis de Gorrevod,

était de la part des habitants, un témoignage irrécusable de fidélité et d'attachement à l'Abbé, non moins que l'expression de leur ferme volonté de défendre leurs Franchises et leurs libertés. « Ils ne prêteraient serment que dans la mesure où leur abbé pourrait le faire pour eux. » Mais quoi ? sous ces mots : « Puisqu'il a plû à Dieu que nous fûssions entre d'autres mains que le Prince, Monsieur le Duc de Savoie », on sent percer une secrète joie de s'unir à la grande patrie française. Le mot magique « Patrie » s'emparadise dans leur cœur. Tel est l'écho du dernier cri d'indépendance de l'antique abbaye et de la vieille cité d'Ambronay.

Le souvenir de ces grandes luttes rehausse singulièrement la beauté de cette salle capitulaire.

⁂

Le ton des assemblées ne montait toujours pas à ce diapason.

Le temps des vexations et des guerres qui remplirent le cours du Xe siècle et de la moitié du XIIIe, étant écoulé, les affaires intérieures absorbèrent toute l'attention des Religieux.

Gouvernée par des hommes de haute valeur, protégée par les Papes, l'abbaye consacra tous ses efforts, durant les XIIIe XIVe et XVe siècles, à répandre autour d'elle les bienfaits de la civilisation.

Avec l'étude, la règle imposait aux moines le travail manuel, et ils devaient en apprendre aux autres les meilleures méthodes. Le nombre qu'ils étaient, leur permettait d'essaimer et de fonder des colonies même lointaines.

Il fallut d'abord défricher les landes et les forêts malsaines, planter la vigne sur les coteaux ensoleillés, créer des prairies pour pâturages, amener l'eau d'irrigation, opérer les sélections des espèces animales et végétales pour tirer la fleur de tout ; en un mot, garder la vie, l'accroître, la perpétuer... la vie matérielle par quoi l'on mange et se vêt ! la vie morale, chacun au coin de son âtre modeste, par quoi on reste digne de passer l'héritage intact à ses enfants ; donner enfin une paire d'ailes à

ces besoins et à tous ces sentiments, par quoi on s'élève à l'idéal religieux.

En 1342, l'abbé Etienne de Muguet dérive, à partir de Douvres, le cours de la Cozance, et, par un canal creusé à travers les prairies, conduit les eaux à Ambronay. Celles-ci, après avoir actionné les roues de deux moulins et d'un battoir, iront porter la fécondité dans la verte plaine.

Mieux encore, les moines conçoivent le projet, grandiose pour l'époque, de capter une partie du cours de la rivière d'Ain, en vue de fertiliser les immenses terrains plus ou moins arides qui s'étendent sur une longueur de vingt-cinq kilomètres, du pont de Neuville au pont de Chazey. Ce projet reçut un commencement d'exécution dont on peut saisir les traces ,en amont de Neuville, du côté oriental.

Quelles difficultés contraignirent à suspendre les travaux ? Nous l'ignorons. Les ducs de Savoie ont-ils craint que, en cas de guerre, ce canal devint un obstacle à leur passage vers leur duché de Bresse ?

Plus encore que la prospérité matérielle, l'instauration de la vie morale et religieuse sollicitait le zèle de ces grands moines agriculteurs.

Ardents jeunes hommes, hommes faits, venaient se grouper autour d'eux. La terre ne leur semblait pas trop basse ni le devoir trop lourd. Ils trouvaient dans le sentiment familial et le sentiment religieux, cette paire d'ailes qui les soulevait.

Dans ces temps de violence, la construction d'une église marquait d'une pierre blanche, une conquête de la paix sur la guerre.

C'est en effet pour aider Dieu en servant la nature, que les moines élevaient d'abord une église, centre de la vie commune et religieuse. De tous les points de l'horizon, sa vue éveillait spontanément la pensée supérieure et idéale qui excite, anime l'action.

Après ou avant la journée de labeur, à l'heure crépusculaire de l'Angelus, montera vers le clocher bleuâtre qui tinte, la prière des travailleurs aux champs. Ainsi la vie opiniâtre de la terre commence et s'achève en un rêve sublime. C'est la semence du

bon grain de la vérité qui lève, sans quoi les hommes et leurs œuvres sont comparables aux insectes des bords de l'*Hypanis*.

Quelle force morale peut communiquer le sentiment religieux, vivifié par la présence d'une église et du prêtre jetant le cri d'espoir qui traverse les âmes, le fait suivant va nous le révéler :

« Le 17 janvier 1788, les religieux bénédictins de Notre-Da-
« me d'Ambronay capitulairement assemblés au son de la clo-
« che, suivant l'usage ordinaire, reçoivent, au nom des habi-
« tants du village des Gaboureaux, annexe de la paroisse de
« Loyettes, une supplique présentée par le sieur Georse. Ce
« lui-ci aurait remarqué que les colons de ce village, au nombre
« de quatre-vingt communiants, se laissaient aller à une noncha-
« lance, à une inertie qui n'est pas supportable, ce qui porte un
« grand préjudice à l'agriculture et causait la ruine et la misère
« qui accable les habitants ; qu'il s'était étudié à en connaître
« les causes, qui ne proçèdent que d'un découragement et dé-
« faut de secours. Pour y remédier, les habitants des Gabou-
« reaux réclament une chapelle avec son desservant. »

C'est un spectacle peu banal que de voir tout un village perdre l'ardeur au travail et se mettre , pour ainsi dire, en grève, parce qu'il ne possède ni église, ni curé.

Un tel bien était donc, pour ces braves gens, toute la force et toute la douceur de vivre, qui, les rattachant au sol natal. « Le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas ».

« Les religieux approuvent les vues si sages du sieur Georse et se déclarent, unanimement, jaloux et empressés de concourir à l'encouragement et au secours des habitants de ce village. Ils consentent, non seulement à donner un logement au desservant, mais à lui assurer une pension et à construire une chapelle à leurs frais ». L'Eglise était l' — *alma mater* — partout génératrice d'espérance, de réconfort, de civilisation et de beauté. — « Nous creusons des ports et des canaux, nous bâtissons des usines ; nos ancêtres pensaient qu'il n'y avait rien de plus urgent que d'élever sur la terre, une image du Ciel ». (*E. Mâle*).

Il suffit de visiter les églises d'Ambronay, de St-Jean-le-vieux, de Dompierre, de St-Sorlin, de Loyettes, de Ceyzériat, la cha-

pelle exquise de St-Jérôme, etc.., etc... pour comprendre quels architectes et quels artistes étaient les moines d'Ambronay !

Une multitude d'autres petits monuments, pointant vers le ciel leur flèche élancée, ont été stupidement démolis pour faire place à des bâtisses sans caractère religieux ou esthétique, friperie gothique ou romane.

*
* *

Estimant avec raison, qu'une bonne culture de l'intelligence constitue la base solide du sentiment religieux, les moines ne faillirent pas au devoir d'élever partout une école à côté de chaque église. L'une et l'autre idéalisent le village.

Sur ce point, ils avaient trop bien fait les choses à Ambronay, pour ne pas en introduire le prototype dans leurs colonies, prieurés et doyennés.

L'école était gratuite. Les religieux d'abord et les instituteurs laïcs par la suite, lorsqu'ils eurent le choix, inculquèrent la science primaire à cinquante enfants et plus, selon les exigences, tant de la ville d'Ambronay que des hameaux.

Au fur et à mesure du développement intellectuel des enfants, les maîtres devaient leur enseigner les rudiments du latin. Après un examen de passage, l'élite des élèves formait sans doute le noyau du collège dont il est plusieurs fois question dans les archives de l'abbaye.

Ce petit collège était situé sur la place des Ormes (espace compris entre la bibliothèque et les remparts du monastère). Une rue distincte, dite rue du Collège, y conduisait. La topographie semble indiquer la rue actuelle des Yvolets.

On doit attribuer à ce collège la présence à Ambronay, dans ces temps, d'une société éclairée, dévouée aux carrières libérales.

Et, à consulter les minutes des notaires ou les registres de la paroisse, on s'aperçoit qu'assez rares étaient les personnes ne sachant pas signer ces actes.

Gratuité des écoles, initiation à l'enseignement secondaire, égalité de tous les enfants devant l'instruction, tout cela florissait dans la bonne cité des moines. On était à la page, à Ambronay !

Le progrès moral ne serait-il qu'un perpétuel recommencement (*corsi, ricorsi*), un serpent en rond, qui se mord la queue.

Quelques-unes de leurs œuvres ont survécu, qui attestent l'influence magistrale que les moines ont exercée sur les populations.

Comme l'histoire, l'influence à travers les âges, doit être une perpétuelle résurrection.

Par cet exposé sommaire, on s'est rendu compte des questions multiples et complexes soumises aux délibérations des Chapitres Généraux : affaires politiques, affaires intérieures, Agriculture, Culte, Instruction publique, Travaux publics, Industries, Œuvres sociales, etc... Sur tous ces sujets, les décisions étaient prises en corps dans la salle capitulaire.

Quant aux affaires intérieures, touchant la vie quotidienne de la communauté, elles étaient confiées aux neufs officiers du Cloître.

Les voici, par ordre de dignité : le grand prieur claustral, le chamairier, le cellerier, le sacristain, l'infirmier, l'aumônier, le corrier, le réfecturier et le chantre. Nous reparlerons de leurs devoirs respectifs. Abbés, simples religieux, officiers du couvent formaient une république gouvernée par la Sagesse.

Accablés de tant de préoccupations et de travaux, les moines d'Ambronay ne vivaient pas précisément dans une abbaye de Thélème.

***

La salle capitulaire était encore le sanctuaire de la Règle. Dès le matin, après prime, le grand prieur désignait à chaque religieux la tâche qu'il avait à remplir, soit dans les champs, soit dans les obédiences, selon ses forces et ses aptitudes. Aux Pères, particulièrement bien doués, étaient réservés les travaux intellectuels, l'enseignement des novices, des moinillons et des enfants du pays.

Plusieurs fois par semaine, sinon tous les jours, avaient lieu les réunions disciplinaires et coutumières.

Après la lecture d'un chapitre du règlement, on passait à la d'une sanction. Le châtiment était administré par un frère à la *Coulpe* ,confession publique des fautes, immédiatement suivie

main plus ou moins vigoureuse. Sans se plaindre, le coupable subissait sa peine ; c'était une humiliation, mais aussi un rachat.

Ces moines se soumettant au jugement de leur propre conscience et à celui de leurs confrères, créent, par cette soumission, ce qui distingue l'homme du reste de la création : le juste conscient et instaurant au milieu d'eux, une société idéale.

On aura peut-être la curiosité de connaître le cas d'une faute et la correction infligée ? Tout religieux, qui se promènera dans l'église pendant les offices ou qui sortira sans la cucule, sera privé de vin, le jour même, et ce vin sera donné aux pauvres. Peccadilles ! dira-t-on ! Peccadilles si l'on veut, mais l'esprit de discipline fait la force d'un monastère comme celle d'une armée. Le grand prieur pouvait lever la peine.

Là, encore, chaque semaine, on lisait les « Rôles » *rotuli,* c'est-à-dire la liste des religieux morts dans les monastères ayant sociétés de prières avec Ambronay. A la réception des Rôles, apportés par un délégué de chaque couvent, on sonnait les cloches. La nuit suivante, on chantait à l'église *matines* et *laudes* pour les défunts annoncés. A Sexte (9 h. du matin), on célébrait la messe conventuelle en noir. Quelle sympathique manifestation de confraternité ! Une autre coutume particulière et non moins touchante consistait pour chacun des dignitaires du couvent à *faire son O* ».

Il ne s'agit point de l'O du Giotto, tracé par le grand artiste d'un seul coup de pinceau pour donner au pape Benoît XI, une preuve de sa virtuosité « *Tu seis piu Rondo, ché li rondo del Giotto* » ? — mais l'O exclamatif par lequel commencent les antiennes du *Magnificat* que l'Eglise chante quelques jours avant la fête de Noël. Proser l'antienne, c'était « faire son O ». Dans son intonation, chaque dignitaire déployait, lui aussi, toute la maîtrise vocale bénédictine.

Cet honneur comportait l'obligation de faire servir à tous les religieux réunis dans la salle capitulaire un ou deux verres de vin. Le vin était présenté par deux novices ou deux des plus jeunes profès. On avait la liberté de boire l'un de ces verres de vin ou de s'en abstenir — mais jamais deux. Ensuite l'aumônier recueillait, dans un vase d'argent, le vin épargné ainsi que le contenu du deuxième verre. C'était la part des pauvres. Cette offrande s'appelait du plus beau nom de la langue chrétienne

« *Charité* » (*caritas*) et le vase d'argent, par sa matière précieuse, signifiait l'éminente dignité des Pauvres.

Toutes les sciences étaient en honneur chez les moines. Au milieu d'une société, entièrement fondée sur la naissance, la fortune ou la valeur militaire, ils consacrèrent la supériorité intellectuelle et morale comme le premier titre à l'ascendant réel. Les religieux d'Ambronay n'eurent garde de négliger un si noble instrument d'autorité et d'influence pacifique pour promouvoir la civilisation. Les réunions, dont l'objet était les disciplines libérales, prenaient le nom de « *collations* ». L'éthymologie de ce mot dérive du verbe latin *conferre,* conférer. Par extension, on a ensuite appliqué cette appellation au rafraîchissement qui ainsi que les lundis et mardis des grandes fêtes de l'année et de celles qui étaient propres au couvent, se tenaient les conférences. *Ce mot a un caractère un peu trop professoral pour qualifier ces réunions, car c'étaient plutôt des causeries pleines d'intimité et de confiante liberté.*

On faisait la lecture d'un texte de l'Ecriture Sainte ou des Pères ; on abordait ensuite les questions de théologie morale et dogmatique, ou bien des sujets d'histoire ecclésisatique et politique. *Les nouvelles même de la République des Lettres étaient commentées à loisir.*

Les moines échangeaient leurs observations ; les uns formulaient des objections, les autres y répondaient. Là encore, les prêtres aspirant à un bénéfice curial ou autre, avaient à soutenir une thèse de philosophie, de théologie ou de droit canon, devant l'Abbé et le jury des moines assemblés. Cette forte et universelle discipline dans l'ordre de la pensée, était de nature à préserver des chimères de l'orgueil.

Nous possédons un très bel exemplaire d'une soutenance de thèse dédiée à l'Abbé Charles de Livron, imprimé sur soie et orné d'un magnifique frontispice.

Dans cette rûche où le travail intellectuel est en si grande ferveur, on ne s'étonne pas de rencontrer le savant historien Dom Estiennot, un Dom Bernard Varin, fondateur de la Chartreuse de Portes, auteur d'ouvrages de spiritualité très estimés et d'une correspondance épistolaire avec Pierre le Vénérable, Abbé et réformateur de Cluny. Et quel comble d'honneur pour

notre monastère, de compter parmi ses Abbés un Cardinal Richard Ollivier (1469). Le roi Charles VII lui confia la glorieuse mission d'instituer le procès de réhabilitation de « *Jeanne la bonne Lorraine qu'Anglais brûlèrent à Rouen* ». Le Cardinal fut aussi un délicat amateur d'œuvres d'art. Tous ceux qui ont fait le voyage de Rome et visité la Basilique de St Pierre, se sont arrêtés devant la célèbre statue du Prince des Apôtres, dont un gros doigt de pied est usé par les baisers des pélerins. La plupart des touristes ignorent l'origine de cette effigie. Pendant le séjour du Cardinal à Rome on découvrit dans le Tibre, une statue de Jupiter Capitolin. Il s'en rendit acquéreur ; et, de ce bronze ancien fut formée la statue de St Pierre *Porte-Clefs*.

Un autre cardinal, non moins illustre, François de Tournon, unit à l'honneur de la pourpre et à la dignité d'Abbé d'Ambronay, le titre d'Ambassadeur pour le roi de France, François Ier. On le trouve parmi les principaux négociateurs du Traité de Madrid, 14 janvier 1525, par lequel son royal maître recouvrait la liberté. Il s'illustra par son amour des sciences et fonda, à Paris, le Collège célèbre qui porte son nom.

Ces deux Abbés, lancés dans les affaires diplomatiques, ne résidèrent pas, il est vrai, dans leur abbaye, mais en la dirigeant de loin, ils ne laissèrent pas d'exercer sur elle une influence intellectuelle et artistique.

Nommons en passant l'Abbé Paul de Murat (1787), aumônier de Madame la Dauphine et auteur d'un ouvrage de sermons.

De tout cet ensemble de faits insignes, il ressort que l'Abbaye d'Ambronay fut une école, un atelier de travail et un foyer de civilisation pour cette contrée du Bugey. Il en fut ainsi tant que l'Abbaye resta animée de l'esprit de son fondateur.

Lorsque la nomination des Abbés qui, à l'origine, était une prérogative des moines, passa, en dépit des conciles et des protestations des papes, au pouvoir des princes et des rois, et que s'introduisit en même temps parmi les religieux la distinction « du tien et du mien », tout fut en proie à l'anarchie et perdu.

Dissensions, procès entre les moines et les abbés, au sujet des prébendes et réparations à faire aux bâtiments, affaiblissement de la discipline et de l'autorité, furent les conséquences du régime commendataire. Alors, le soleil de justice et de paix

qui s'était élevé dans une aurore radieuse sur le monastère de Saint Bernard, arrivé à son midi, allait se coucher dans les nuages, au mileu des éclairs de quelques grands noms.

PIERRE TOMBALE

Avant de quitter la Salle du Chapitre, nous attirons l'attention des visiteurs sur une remarquable pierre tombale qu'on trouvera au pied de la colonne sud. Elle représente, gravée au trait, l'effigie de l'Abbé Guigues de Versailleux, revêtu des habits sacerdotaux, pourvu de la crosse et du livre des Evangiles. La chronique est silencieuse sur ce personnage. On sait pourtant que l'ancienne et noble famille de Versailleux en Dombes, donna aux églises de St-Jean et de St-Paul, quelques chanoines, comtes de Lyon. Il ne serait pas improbable que l'un d'eux ait été promu à la dignité d'Abbé d'Ambronay. Le caractère des lettres de l'inscription accuse le XIIIe siècle. Nous la livrons à la curiosité et à la sagacité des archéologues.

« *Guigo de Vassaliaco, nobilis, hic jacet, abbas, cujus origo* « *vitaque laudari debent, finis quoque sperni.* Ci-gît Guigues « de Versailleux, noble, abbé, dont la naissance et la vie doivent « être louées, mais aussi la fin méprisée ».

Nous ne voyons dans les deux membres de cette inscrpition que la recherche d'une figure très à la mode à cette époque : l'antithèse.

Grandeur et néant des « grands de chair », dirait Pascal. Ce genre d'inscription funéraire se rencontre fréquemment sur la tombe des plus hauts personnages. « *Hic jacet pulvis et cinis.* Ci- « gît poussière et cendre », est-il écrit sur une dalle de cuivre, au pied de la Vierge de Ségrégario, dans la cathédrale de Tolède, en Espagne. D'ailleurs, lorsque les moines voulaient flétrir la mémoire d'un personnage de leur abbaye, ils ne craignaient pas de l'indiquer par un signe extérieur. A Cluny, le tombeau de Ponce, prédécesseur de Pierre-le-Vénérable, le figure avec les pieds et les mains coupés, pour montrer qu'il est mort excommunié.

Sur la pierre tombale de l'Abbé de Versailleux, on n'aperçoit aucune marque dégradante. Il porte, au contraire, tous les insignes de sa dignité. L'inscription n'est donc, à notre avis, qu'une simple formule d'humilité. Cette belle pierre, digne

d'un musée, mériterait qu'on la dressât contre le mur de la salle, si l'on en veut conserver la beauté des traits et des caractères.

LE PARLOIR

La Règle imposait le silence dans tous les lieux conventuels, le cloître, le dortoir, le réfectoire, etc... C'est dans le silence que Dieu parle le mieux à l'âme et devient sensible au cœur. « Dès que les lèvres dorment, a écrit Mœterlink, les âmes se réveillent et se mettent à l'œuvre, car le silence est l'élément plein de surprises et de bonheur, dans lequel les âmes se possèdent librement... Nous ne pouvons nous faire une idée de celui qui ne s'est jamais tu ; on dirait que son âme n'a point de visage ».

Une salle spéciale était réservée, en cas de nécessités exigées par le travail, aux entretiens privés.

Contigu, du côté nord, à la Salle du Chapître et voûté, en berceau brisé, le parloir d'Ambronay s'ouvre sur le cloître par une porte surmontée d'un tympan et d'une archivolte en tiers-point.

Là, s'accomplissaient, le Jeudi-Saint, la touchante cérémonie du lavement des pieds des treize pauvres, en souvenir de la Cène, pendant laquelle le divin Sauveur lava, à leur grand étonnement, les pieds à se douze apôtres. « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur », c'est l'enseignement qu'Il voulait leur donner.

Cet usage est d'une très haute antiquité, mais quelle raison fit adopter, par la suite, le nombre de treize pauvres, au lieu de douze, qui était celui des Apôtres ? On raconte qu'au moment où le pape Grégoire lavait les pieds de douze pauvres, il en vit un treizième qui était un ange. Alors qu'il servait à manger aux douze, l'ange vint se mettre à table et compta pour le treizième. L'abbaye d'Ambronay suivait fidèlement cette antique tradition. Après la cérémonie, l'Abbé donnait à chacun des treize pauvres un *sol fort* et de la nourriture.

LE TRÉSOR DES ARCHIVES

Dans le chapitre général, tenu en 1490, il est question de réparations à faire à la chambre du Trésor, parce que les chartes, traités, lettres et autres titres tombent en ruines.

Ce texte dissipe donc toute ombre de doute sur l'existence d'une chambre du Trésor. Il nous révèle en même temps l'indentité de signification de ces deux termes : trésor et archives. Archives, chartres, lettres, titres divers constituent en effet les fonds précieux de l'abbaye.

La chambre du trésor forme le premier étage du bâtiment du chauffoir, et sa proximité du dortoir en rendait la surveillance facile pendant la nuit.

Le coffre renfermant le trésor était fermé à trois clefs, déposées séparément entre les mains de l'abbé, du grand prieur et du chamairier.

Après la conquête du Bugey par Henri IV et le traité de Lyon (1601) qui le réunissait définitivement à la France, la puissante tour du château perdit son utilité défensive. Mais vu les conditions de sécurité qu'elle présentait, on lui confia le dépôt du trésor des archives. C'est, croyons-nous pouvoir présumer, à cette époque, qu'on la qualifia du nom pacifique de « tour des Archives ». Si elle ne voit plus rien de grand se passer dans la plaine, elle communique toutefois une haute physionomie de noblesse à l'antique cité d'Ambronay. Quant à l'ancienne salle du trésor des Archives, elle subit, après la Révolution, les pires outrages, jusqu'à se changer à un vil poulailler. Chanteclerc de Rostand, tu n'étais pas là !...

BATIMENTS NON CLASSÉS

Les différents corps de logis dont nous allons nous occuper comme partie intégrante des précédents, seront l'objet d'une description très sommaire, parce qu'ils attendent encore leur classement.

Il est à regretter qu'à l'époque de la vente des biens religieux, la commune d'Ambronay n'ait pas retenu ce magnifique ensemble

LE CHAUFFOIR

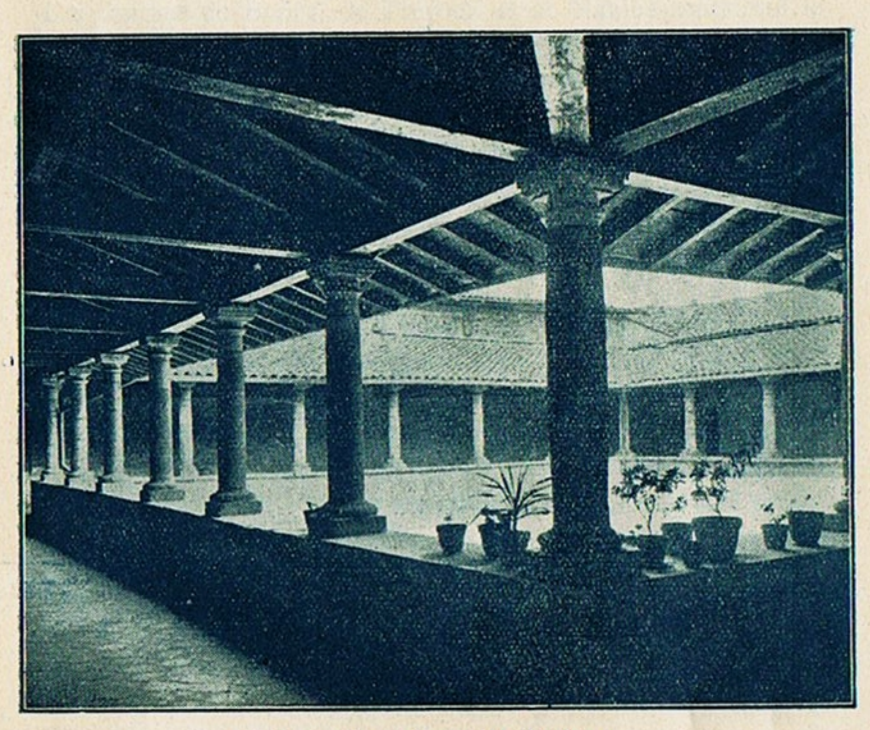
Conformément à la règle bénédictine, le chauffoir était placé près de l'escalier qui conduit au dortoir. Au sortir de l'office du matin, les moines avaient la faculté d'y venir prendre un air de feu. Il est voûté d'arêtes et protégé par des murs mesurant plus d'un mètre d'épaisseur. Deux arcs en plein *ceintre*, retombant sur un pillier central, y donnent accès. Par mesure de précaution en un temps où les incendies étaient si fréquents, le chauffoir restait le seul endroit où l'on tolérât le feu en dehors de la cuisine.

Dans la suite, et dès le XVeme siècle au plus tard, lorsque, à la place du dortoir commun, on construisit des cellules particulières dotées de cheminées, la salle du chauffoir perdit sa raison d'être. Il fut donc transformé en vestibule, sur lequel s'ouvraient une porte latérale de l'église et la porte intérieure de la sacristie, nouvellement construite au XVIIIe siècle et en partie, à ses dépens.

La salle, de proportions modestes actuellement, comprenait plusieurs pièces affectées à des genres différents de travaux, depuis le graissage de la chaussure jusqu'aux travaux les plus artistiques : la copie en belles lettres gothiques des ouvrages anciens, la gravure en estampes, les enluminures des missels diaprés d'images, les dessins et la peinture translucide du vitrail, l'architecture et sa décoration, la sculpture. La production artistique élaborée dans ces ateliers, nous révèle l'âme monastique d'une époque, nous fait connaître son caractère, ses goûts, le degré de civilisation auquel elle est parvenue.

L'aurore de la Renaissance se leva, d'abord, sur les cloîtres, « Dans le nauffrage du monde antique, les moines ont sauvé tout ce qui méritait d'être sauvé, maintenant cette fleur de civilisation littéraire et artistique que la rudesse barbare avait failli étouffer ». (L. Bertrand).

Entre le Moyen-Age et la Renaissance, il n'y a pas eu rupture mais continuité. Et c'est dans les monastères que s'est préparée l'ère nouvelle de la claire et pure raison, ainsi qu'on veut bien l'appeler. L'esprit humain, comme la nature, ne procède ni par sauts, ni par bonds. Il y a simplement évolution plus ou moins lente, mais le mouvement partit des cloîtres.



Galerie Supérieure du Cloître

de bâtiments. Cependant, afin de les préserver du vandalisme révolutionnaire, le conseil municipal, sagement inspiré proposa d'abord à l'Assemblée Constituante d'y établir une maison d'éducation. Le projet demeura enseveli dans les cartons. Peu de temps après, étant donné la position d'Ambronay au centre du département, il fut question d'y transférer l'évêché de Belley Les districts de Bourg, de Trévoux et de Nantua soutinrent le projet. Grâce à l'éloquence du député Brillat-Savarin, la cause de la tradition triompha et l'évêché demeura où il devait être.

LA GRANDE SALLE

A la suite de la salle capitulaire et d'un passage (ancienne prison), qui met en communication le cloître avec les jardins supérieurs, se développe une grande salle couverte de voûtes d'arêtes et composée de sept travées.

Les plans, retrouvés à la Bibliothèque Nationale, lui assignent les affectations les plus différentes. L'un y place le bûcher, l'autre le réfectoire, l'office et la cuisine. Celui-ci situe, à la suite, une boucherie, celui-là une salle de bain.

La présence d'une boucherie ferait supposer que les moines se seraient relâchés, à une certaine époque, de la sévérité primitive de leur régime alimentaire ; mais sa proximité de la nouvelle infirmerie, semblerait plutôt indiquer que l'usage de la viande de boucherie était réservée aux frères infirmes et malades.

Ces variations dans les attributions s'expliquent par le fait qu'après l'incendie de 1632, l'abbé Charles de Livron (1664-1691) reconstruisit l a presque totalité de l'aile méridionale du monastère, et changea les dispositions de la grande salle. A défaut du réfectoire incendié, situé en parallélisme à la galerie sud du cloître, dont l'emplacement avait été converti en jardin, la grande salle servit de réfectoire provisoire. Mais celui-ci n'était, à notre avis, qu'une doublure, un prolongement de l'ancien. Un simple mur de refent, percé de deux portes les séparait. Dans les cours des restaurations, l'Abbé Charles de Livron intercalle le grand vestibule qui existe actuellement. Ces deux réfectoires, vrais vases communicants, se remplissaient de convives, aux époques de réunion des Chapitres généraux. Car, au nombre des moines résidants, s'ajoutait ce-

lui des religieux accourus des prieurés et des doyennés de l'abbaye qui peuplaient la région. Cette coexistence de deux salles de réfectoires juxtaposés trouve, d'autre part, son explication dans les coutumes particulières à quelques monastères.

Dom Martène et dom Durand, auteurs du *Voyage littéraire à travers les Abbayes bénédictines*, nous apprennent, en effet, que certaines abbayes avaient deux réfectoires ; l'un où le silence était de rigueur absolue, l'autre où l'abbé, à l'occasion de fêtes solennelles ou d'évènement heureux, accordait la permission de parler.

Ce qui justifie encore l'emplacement de ce deuxième réfectoire, c'est sa proximité de la fontaine. Près du réfectoire et le plus souvent en regard de la porte, était placée la fontaine, afin que les moines aient la facilité de pratiquer avant ou après les repas les ablutions prescrites par la règle.

Enfin, l'ancien réfectoire rétabli sur son emplacement normal on put distraire de la grande salle une travée pour en faire une salle de bain. Cette destination était toute indiquée par le voisinage de la fontaine d'où l'eau jaillissait en abondance. Les moines se lavaient beauconp ; mais nous reviendrons sur ce sujet, en parlant de l'infirmerie.

LE RÉFECTOIRE

Le réfectoire occupe, conformément à la règle, le côté opposé à l'église et parallèle à la galerie méridionale du cloître. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, il fut anéanti par l'incendie de 1632. Il avait cinquante-sept pieds de long et vingt-sept de large. De hautes voûtes d'arêtes le couvraient. A l'est, il était contigu à la grande salle. Sur le toit s'élevait un petit dôme avec cloche. Le grand prieur était chargé de sonner l'heure des repas et présidait à une table séparée. Nappes blanches, verres étincelants, brocs de grès composaient le principal luxe des tables où prenaient place les religieux. Bien avant, le poète latin Horace, goûtait fort cette limpide simplicité qui convient à un étroit cercle d'amis. Le silence et la lecture assaisonnaient les repas.

Lorsqu'il fallut pour être moine d'Ambronay, montrer plusieurs quartiers de noblesse ou être issu de famille considérable,

le nombre des religieux alla sans cesse, en diminuant. Aussi bien, les officiers du cloître, soit cause de la fréquence des incendies qui les laissaient sans abri, soit raison de plus de sécurité et de plus de liberté individuelle avec des habitations isolées, construisirent des maisons particulières dans l'enceinte de l'abbaye et cessèrent de vivre de la vie de communauté. Un réfectoire, aussi étendu que l'ancien, devenait donc une superfétation. Ce sont les motifs qui déterminèrent l'abbé Charles de Livron à en restreindre les dimensions. En plus du vestibule, il prit deux travées pour en former deux chambres destinées aux rares et courtes réceptions des abbés, s'il leur arrivait d'apparaître dans leur monastère. On y trouve même une petite salle à manger, à l'usage du personnel domestique. Mais il serait facile de redonner au réfectoire toute sa grandeur et son ancien caractère.

LA NOURRITURE DES MOINES

Les religieux d'Ambronay ne faisaient que deux repas par jour, composés d'un potage et de deux portions cuites. On donnait le nom de prébende à la ration de pain et de vin, et celui de pitance aux autres aliments. Une livre et demie de pain fait avec du pur froment, et une pinte de vin bon et pur, qui équivaut à peu près à un litre et demi, constituaient la prébende quotidienne de chaque moine. Quand, avec le régime de la commende, les religieux et surtout les officiers du cloître, eurent un domestique à leur service, la prébende fut doublée. Pour n'avoir pas fait cette distinction, de gais historiens ont prêté aux moines un appétit pantagruélique et un gosier « desgourdes et prêt à boire, si vous voulez ». (Selon le langage de Rabelais).

La chair des quadrupèdes, tels qu'animaux de boucherie était seule interdite. On pouvait faire usage de poisson, d'œufs, de beurre et de fromage. Les mercredis, vendredis et samedis étaient jours d'abstinence. Les légumes constituaient la principale nourriture de nos religieux. Et, comme tant d'autres des plus notables de leurs contemporains, ils ne poussaient pas le raffinement jusqu'à mouler en forme de dinde ou de chapons les légumes de leur menu. Leur attention était

tournée, non vers la cuisine, mais vers le travail, l'église et la bibliothèque.

Ce régime assez sévère souffrait quelque adoucissement ou amélioration les jours des grandes fêtes : Noël, Pâques, Ascension, Pentecôte et la Toussaint. On servait alors, comme supplément, un plat de volaille.

Le Jeudi-Saint, en mémoire de la *Cène,* c'est-à-dire du repas que N.-Seigneur Jésus-Christ prit avec ses douze apôtres, les moines d'Ambronay suivaient une coutume particulière et touchante. Le boulanger du monastère fabriquait des petits pains sans épices, appelés *cènettes,* avec la farine d'un bichet de beau et pur froment. Le réfecturier les distribuait dans le réfectoire. Faire la *Cène du Seigneur,* c'est le nom qu'on donnait à cet usage. Les cénettes confectionnées sans épices étaient sans doute le symbole du pain azyme.

Un religieux mourait-il, on servait sur la table, à sa place même, et, pendant trente jours, les mêmes mêts qu'aux autres moines. Ces mets étaient répartis ensuite aux pauvres. Cette aumône, ne pouvait être abolie, ni convertit en argent. Devant la place du défunt, on plaçait aussi une petite croix pour inviter les confrères à prier pour lui avec plus de ferveur.

Il ne faut pas chercher dans ses usages monastiques quelque réminiscence du culte des morts chez les païens. Ces pieuses coutumes, ces souvenirs n'ont rien de commun avec les offrandes faites sur les tombeaux des anciens. On se propose simplement de rendre plus présent et plus vivant un cher souvenir, de prier avec plus de ferveur et de pratiquer l'aumône en faveur du défunt ; — car l'aumône délivre l'âme, — et enfin de méditer sur le grand désabusement final. Ce n'est pas à de tels humains que pensait Pascal, lorsqu'il écrivait : « Les hommes n'ayant pu guérir la mort, ils se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser ».

A trois des grands dignitaires, il appartient de pourvoir aux besoins du réfectoire ; le réfecturier qui dispose des clefs de la salle et doit fournir le linge, les nappes, les verres et les couteaux ; le corrier, qui soigne la basse-cour et requérir les autres denrées alimentaires ; le cellérier, vrai intendant, dont le rôle est de régir la cave, les provisions en un mot, tout ce qui concerne la nourriture du couvent. Voici les qualités qu'on exige

du cellérier : « il doit être sage, probe, irrépréhensible dans ses mœurs, sobre, expérimenté en toutes choses, humble, bienveillant, actif sans agitation, ménager du bien de la communauté, avoir la crainte de Dieu et se regarder comme le père de tous. » Voilà un modèle de cellérier ! Eût-il reconnu un confrère dans le portrait que le spirituel auteur de la *Physiologie du Goût* nous a tracé d'un cellérier au visage en pyramide, au nez en obélisque et n'ambitionnant pour ses vieux jours que le coin du feu et le pouvoir des clefs de la cave ?

LA CUISINE

Un passage faisant communiquer le cloître avec les jardins inférieurs sépare le réfectoire de la cuisine. Dans ce passage se trouve une fontaine en forme d'évier qui est alimentée par les eaux d'un puits. Elle servait aux ablutions des moines avant les repas ainsi qu'aux divers besoins de la cuisine. Celles-ci avec ses voûtes d'arête très élevées, ses dimensions spacieuses est fort belle. Pour avoir subi les affectations les plus étranges, elle a perdu sa cheminée monumentale et son ancienne physionomie.

Sous la cuisine et sous l'hôtellerie s'étendait le beau et vaste domaine du cellérier. Ces caves aux voûtes formidables existent encore.

L'HOTELLERIE

Comme la cuisine, l'hôtellerie a été édifiée par l'abbé Charles de Livron sur l'emplacement des maisons du Chantre. Une élégante porte à fronton brisé y donne accès. A l'hôtellerie étaient reçus les religieux et les étrangers de passage. On devait les accueillir comme le Christ lui-même. Après le baiser de paix et une visite d'adoration à l'église, les hôtes se rendaient à la chambre qui leur était destinée ou la salle à manger. Selon la qualité de personnes, le Grand-Prieur ou le Sous Prieur, ou tout autre religieux, présidait la table. Les frais d'hospitalité étaient à la charge de l'abbé, toujours attentif au bonheur de ses hôtes. — « Partage ton broc solitaire ; bois le vin ; sois bon comme lui ». Sommée d'un grain de charité, cette maxime du poète pourrait être la devise du moine hospitalier.

Ce bâtiment fut acheté par le curé Lavocat pour en faire une école de filles, sous la direction des sœurs de Saint Joseph.

LE DORTOIR

Le dortoir se développe au-dessus de la salle capitulaire, de la grande salle et du réfectoire. Sa façade méridionale est percée de vingt-cinq fenêtres rectangulaires, soulignées par un cordon de pierre. Ce vaste espace formait primitivement le dortoir commun à tous les religieux. L'abbé avait son palais ; les dignitaires seuls jouissaient d'une cellule particulière.

Des cloisons basses en bois ou des courtines séparaient les lits les uns des autres. Les moines se couchaient tout habillés afin d'être toujours prêts à se rendre aux offices de nuit, dès le premier coup de cloche.

Dans l'épaisseur des murs, près de la fenêtre, étaient pratiquées des armoires, avec dans le fond une petite ouverture pour la cruche d'eau. Rien de plus sommaire que la garde-robe d'un moine : une tunique blanche, une cuculle, une ceinture, des bas, une paire de chaussures en composaient toute la richesse.

On voit encore ce type d'aménagement dans une chambre du presbytère. Un lavabo, voûté d'arêtes, était placé à l'extrémité de l'aile orientale.

Dès le XVe siècle, le dortoir cesse d'être commun. En tout cas, il est certain qu'après l'incendie de 1632, il fut réparti en cellules par l'abbé Charles de Livron. Chaque moine eut deux chambres, une pour le travail, l'autre pour le coucher. Ce nouveau genre de cohabition, qui permettait aux religieux de vaquer plus librement à la lecture et à la méditation, fut adopté par les Bénédictins Réformés de Saint-Maur. Simplement blanchies à la chaux, elles rappelaient la pauvreté volontaire des premiers bénédictins. Quant la pauvreté était une vertu qui se fiançait avec les saints, les Abbés commendataires et les officiers du cloître nommés par les princes ou le rois, s'élevèrent'ils jusqu'à la pauvreté ?

En tous cas, le goût du grand siècle s'imposant en tout et partout, boiseries, moulures, tapisseries, cheminées en marbre de style Louis XIV, Louis XV et Louis XVI enrichirent successivement les cellules . Celle du grand prieur conserva jusqu'à ces derniers temps une tapisserie de crétonne à bandes multicolores et à fleurette. L'ameublement était assorti. On sait

que lors de la vente des biens religieux, pendant la Révolution, les chefs du District réservèrent et s'attribuèrent particulièrement les meubles et les objets d'art qui ornaient les appartements était la part du lion.

L'INFIRMERIE

Le monastère contenait deux infirmeries dans son enceinte, l'une affectée aux religieux, l'autre aux frères converts et aux hôtes de passage. La première était, conformément à la règle de St Benoît, située dans les jardins supérieurs, à l'écart par mesure d'hygiène. Deux religieux de l'abbaye, les frères de Loras édifièrent l'infirmerie conventuelle, vers le milieu du xve siècle. L'inscription suivante en fait foi :

Hanc domum infirmarius eum toto
porpetio fecerunt fieri venerabiles et
religiosi domine Bertrandus de Lorasio
décretorum doctor Prior de Brou et
Decunus de Lantenay et Olmerus de
Lorasio frates, infirmarius et
Decanus Molonis, anno M° CCCC LVI... »

Ce bâtiment fut détruit en 1595 par le Maréchal de Biron. Une infirmerie était donc à reconstruire, et, pour éviter des frais trop onéreux, les moines utilisèrent le corps de logis placé entre la tour Dauphine et la tour des Archives. Cette nouvelle infirmerie ne le cédait en rien à l'ancienne, ni pour les conditions d'hygiène, ni pour la grandeur et surtout pour la beauté des appartements réservés aux malades. On peut encore admirer les belles portes style Louis XIV qui s'ouvrent sur un long couloir. Elles sont l'œuvre de la maîtrise royale de Belley. Sur l'une d'entre elles, on distingue encore l'inscription : salle de Saint Joachim. Au-dessous du sol de l'infirmerie se prolongent, de la tour des Archives jusqu'à la tour Dauphine, de vastes caves, aménagées par l'abbé C. de Bouchu et orgueil du céllerier. Ces caves ne furent d'abord que de larges couloirs qui permettaient, en ce cas de siège, de passer en toute sécurité, d'une tour à l'autre.

Pour ce qui concerne le traitement des malades, rien ne

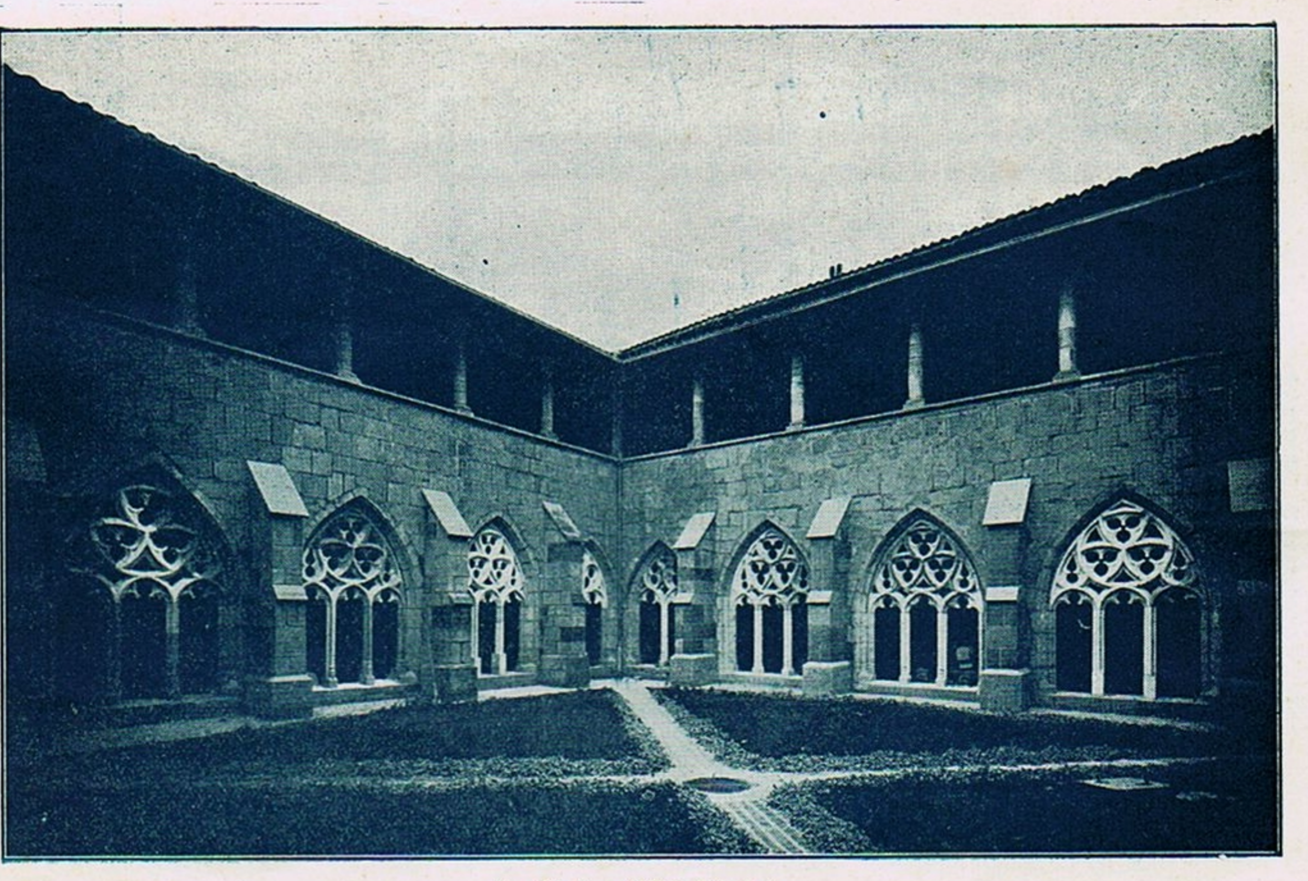
laissait à désirer. D'après l'art. 20 des statuts de 1490, les frais de médecins étaient supportés par l'abbé. Les garde-malades avaient droit à autant de pain et de vin qu'un moine.

La deuxième infirmerie, affectée aux étrangers de passage, n'était séparée de l'hôtellerie que par la place des Ormes. L'apothicaire (pharmacien) avait son officine dans la rue des Yvolets. Au XVIIIe siècle, Ambronay possédait encore son chirurgien du nom de Corsain. Les frais d'hospitalité étaient à la charge de l'abbé. « A nos frères infirmes dit la règle, seront donnés en toute charité les remèdes tant spirituels que temporels, les soins les plus attentifs, les consolations, d'après la qualité de leur maladie. Les Supérieurs qui en ont la charge, s'ils sont convaincus de négligence à cet égard, seront, impitoyablement évincés.

Tous les samedis, avait lieu à l'infirmerie le lavement des pieds. Le sacristain fournissait le baquet et le linge, le corrier fournissait l'eau, l'abbé, à cette occasion, devait un verre de vin à chaque religieux. Là-dessus Hippocrate dit oui !...

On croit rêver, quand on lit dans le poête historien Michelet que le moyen-âge négligeait la propreté corporelle. « La guerre « que le moyen-âge déclara à la propreté devait porter ses fruits. « L'Eglise craint toute purification comme une souillure. Nul « bain pendant mille ans ! ! »

C'est là une affirmation purement gratuite et mensongère qui, sous l'autorité de son nom, est passée à l'état de vérité historique. O vérité, que de sottises on fait croire en ton nom ! (Georges d'Avenel). Ne pas prendre de bain était pour les moines un acte de privation qu'ils s'imposaient seulement dans les jours consacrés à la pénitence. S'il en était ainsi, du moins pour le grand bain, nous avons vu que les moines pratiquaient le lavement des pieds tous les samedis de chaque semaine. Et, loin d'interdire l'usage des bains, Grégoire-le-Grand, qui fut pape de 590 à 604 le recommandait. Ni l'Eglise, ni les moines ne méritent donc l'impertinente opinion de Michelet qui ne les connaissait qu'à travers les préjugés historiques du XVIIIe siècle.



Le Cloître (XV[e] Siècle)

LE GRAND ESCALIER
LE CLOITRE SUPÉRIEUR

A l'angle du sud-ouest du cloître, on remarque un escalier d'aspect monumental qui accède à la galerie supérieure. En faisant communiquer entre eux tous les corps de logis du monastère, il desservait en premier lieu l'immense couloir du bâtiment sud de l'abbaye.

De style Louis XIV, l'escalier comprend d'abord un vestibule et trois volées avec paliers. Les marches et la rampe à balustres de pierre blanches portent d'un côté sur les murs et de l'autre sur des arcs rampants, soutenus par des pilliers carrés à bases et des chapiteaux fuyants. — Les rampes et les balustres des deux premiers paliers sont entièrements neufs.

Un plafond à fresque, dans le goût italien, couvre l'escalier. Malheureusement, la pluie par le fait d'un mauvais entretien de la toiture, est venue effacer les peintures ou éteindre l'éclat de leur coloris.

La galerie supérieure est composée de colonnes toscanes à fût très renflé, sur les chapiteaux desquelles vient reposer une demi-ferme.

Chacune des travées était entourée d'une corniche en bois encadrant un plafond à la française. Toute cette décoration ainsi que le carrelage ont disparu pendant et après la Révolution. La galerie et le grand escalier sont l'œuvre de l'abbé Charles de Livron de Bourbonne.

Voir le chapitre relatif aux restaurations modernes où nous avons décrit le nouveau pavement.

LA BIBLIOTHÈQUE

Par une porte à arc surbaissé, située à l'angle nord-ouest de la galerie, on pénétrait dans une grande salle où était logée la bibliothèque. La lumière pénétrait à flots par cinq autres fenêtres. Les bénédictins avaient, pour leurs livres et leurs manuscrits, des soins paternels : chaque printemps, on procédait à leur

toilette. Tout le long de l'année, on ouvrait, devant eux, les fenêtres toutes grandes quand l'air était sec et le ciel limpide. C'est là que devait être le quartier général de dom Estiennet.

Le bibliothécaire était toujours un religieux versé dans les sciences et la bibliographie. Il devait tenir un registre des livres qu'il remettait, avec la permission du Grand Prieur, aux mains de ses confrères ; dresser deux catalogues, l'un d'après l'ordre des matières, l'autre, selon l'ordre alphabétique. Les manuscrits étaient consignés dans une étagère, fermée à clef. Jamais sans l'ordre du Supérieur et une juste caution, il n'était permis de prêter un livre aux étrangers.

Chaque année, selon les ressources du Couvent, la bibliothèque s'augmentait de volumes nouveaux et en premier lieu, des livres édités par la Congrégation, et de tous ceux de quelque importance qui se publiaient en Europe. Mais tous les ouvrages qui font partie du patrimoine humain s'y rencontraient. A ce titre, ils étaient les amis qu'on a toujours sous la main.

Un monastère sans livres est une place forte sans armes. La bibliothèque d'Ambronay renfermait 3.000 volumes environ, dont 583 in-folio, 473 in-quarto et le reste in-12. Après le départ des religieux, un grand nombre de ces livres furent dérobés par les habitants ou brûlés, sur la place publique. Ce qui échappa, fut transporté à Bourg et vint enrichir la bibliothèque de la ville.

Cette mesure sauva peut-être la bibliothèque d'une plus complète destruction. L'incurie était telle qu'il n'était pas jusqu'aux détenus de la prison d'Etat d'Ambronay qu'on ne surprît à subtiliser les volumes.

« Il faudra bâtir des bagnes avec les ruines des couvents qu'on a détruits », a dit Joseph de Maistre. C'est ainsi que les bâtiments du monastère, au lieu de devenir le siège d'un collège ou de l'évêché, furent transformés en prison d'Etat. Le cloître et la galerie supérieure servirent, à certaines heures de la journée de préau pour les détenus. Les pauvres ! Ils ont laissé des vestiges de leur triste passage en traçant au charbon ou à l'ocre rouge, quelques grossiers dessins que l'on aperçoit sur les murs.

⁂

La maison de détention d'Ambronay renferma jusqu'à 75 pri-

sonniers et la porte de la geôle ne s'ouvrait guère qu'à l'échafaud. « *Les dieux ont soif* ».

Là, se rencontraient confondus pêle-mêle, toutes les les classes de la société : nobles, bourgeois, militaires, médecins, prêtres, religieux, cultivateurs, ouvriers, femmes de haut rang et femmes du peuple. Parmi les plus en vedette, citons Mme de la Teyssonnière, MM. Maron de Belvey, de Meillonnas, célèbre par sa fabrique de vases de faïence que sa femme historiait de sa propre main, Ozanam, notaire à Chalamont, probablement l'aïeul d'Antoine-Frédéric Ozanam, littérateur, historien, professeur à la Sorbonne et fondateur de la bienfaisasnte Société de Saint Vincent de Paul. En tout cas, il appartenait certainement à la famille du mathématicien Ozanam que Mademoiselle de Montpensier appelait « l'honneur des Dombes ».

Dans la classe ouvrière, qu'il nous suffise de nommer Belot, menuisier et honnête cultivateur au Grand-Abergement, enfermé le 25 décembre 1793 ; il ne dut son salut qu'à l'admirable énergie de sa femme. Les dramatiques péripéties de sa captivité sont trop connues pour en reprendre le récit. La scène qui eut lieu à Belley entre elle et le frénétique Albitte, proconsul de l'Ain, rappelle, toutes réserves faites, la courageuse attitude des femmes chrétienens devant les proconsuls romains.

LE PALAIS ABBATIAL

Le logis abbatial, avec ses dépendances, s'étend tout le long de la façade septentrionale de l'église, à l'opposé du cloître et des bâtiments réservés aux religieux. Restauré au XVe siècle par l'Abbé Etienne de Morel, il offre la disposition habituelle des riches maisons de cette époque.

Les bâtiments se développent sur trois côtés d'une cour. La tour de l'escalier est dans un angle et les armoiries qui en surmontent l'entrée, rappellent l'œuvre d'Etienne de Morel. La cour s'ouvre par une large porte, au-dessus de laquelle saillit, très mutilé, l'écusson des Abbés François et Charles de Livron de Bourbonne. Dans une vaste salle de l'aile orientale, se dressait le tribunal où l'Abbé exerçait les pouvoirs de haute, mixte

et basse justice. On projetait de remanier et d'embellir le palais, lorsqu'éclata la Révolution.

Il fut le théâtre de scènes tragiques qui eurent pour dénouement la sanglante bataille de Varey. Nous en reparlerons dans la *Monographie historique de l'Abbaye*.

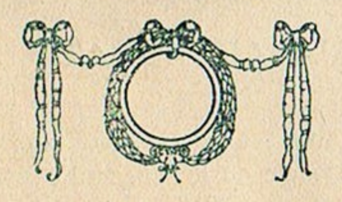
De beaux jardins dessinés à la française et situés à l'Ouest, égayaient le parc. On peut encore visiter aujourd'hui la magnifique promenade des moines, composée de trois nefs d'arbres séculaires et jouissant de vastes perspectives.

A l'Est, les écuries et un colombier installé dans une ancienne tour à barbacanes, limitaient les dépendances du logis abbatial.

Couronnant l'ensemble de la ville et du monastère, surgissent les massives tours Dauphine et des Archives, comme les témoins d'un glorieux passé et le symbole d'une longue indépendance.

Ces monuments, c'est de l'Histoire debout, selon une pittoresque expression de M. Gabriel Hanotaux.

E. GARCIN, *Chanoine honoraire*.



Belley — Imp. Chaduc

